



# BTSa ACSE

En collaboration avec le CFPPA de Neuvy et la MFR de Limoise

## En résumé :

Le technicien supérieur agricole est capable de comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole dans toutes ses dimensions : comptable, technique, économique... Il est donc capable de conduire une exploitation comme d'assurer un conseil technico-économique pertinent.

## Centres d'intérêts :

**Gérer** une entreprise agricole, **maîtriser** les techniques de production végétales et animales, **raisonner** la stratégie d'une exploitation agricole, **comprendre** l'environnement technique, économique et social de la production agricole.

## Conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 26 ans
- Avoir un diplôme de niveau IV (*Bac professionnel CGEA ou CGEH, Bac Technologique STAV*)
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une exploitation agricole

## Objectifs :

- Développer une méthode de **diagnostic technico-économique** des exploitations agricoles
- Approfondir des **savoir-faire pratiques** basés sur des **connaissances techniques**
- Savoir **conduire et concevoir des systèmes de production** (animale et végétale)
- Acquérir des méthodes d'expression, de communication et d'animation

## Matières :

- Modules d'enseignement général :
  - **Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation**  
*Disciplines : Histoire Géographie – Éducation socioculturelle – Français - Anglais*
  - **Organisation économique, sociale et juridique**  
*Disciplines : Sciences économiques et sociales*
  - **Traitement des données et informatique**  
*Disciplines : Statistiques – Informatique*
- Modules professionnels :
  - **Volet économique :**
    - ✓ **Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole**  
*Disciplines : Comptabilité – Gestion – Fiscalité – Droit – Economie des filières*
    - ✓ **Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole**
  - **Volet technique :**
    - ✓ **Conduire des systèmes biotechniques**  
*Disciplines : Agronomie – Zootechnie – Biologie – Ecologie*
    - ✓ **Concevoir de nouveaux ateliers, de nouvelles conduites**

## Apprentissage :

- Sur 2 ans : → 55 semaines en entreprise  
→ 39 semaines en cours
- Statut de salarié (*rémunération de 35 à 78 % du SMIC selon l'âge*)
- Aide à la recherche et à la mise en place du contrat
- Subvention Régionale et Nationale pour l'employeur

## Débouchés :

- Chef d'exploitation agricole
- Conseiller technico-commercial (*Groupements de Producteurs, Coopératives, Fournisseurs...*)
- animateur technique (*Syndicats Agricoles, Organismes de Développement...*)
- Assistant-comptable, Conseiller de gestion (*Centres de Gestion*)
- Poursuite d'études (*Licence professionnelle, Certificat de Spécialisation, autre BTSa*)